



## Les raisons de la colère

Vous en avez assez d'en prendre plein la tête ou ça va encore ? Pour l'intersyndicale Solidaires – CGT – FO DGFIP, nous avons toutes les raisons d'être en colère. Nous vous appelons donc à agir et à vous mobiliser !

Tout d'abord, des médias bien informés, comme *Acteurs Publics*, nous ont annoncé en fin de semaine dernière que le gouvernement envisage de geler le point d'indice jusqu'à 2022. Quelle surprise !

Ensuite, le 21 janvier est le jour de la 1ère convocation du CTL « suppressions d'emplois » : encore 12 emplois détruits à la DDFIP du Tarn ! Nous en avons déjà perdu près de 150 en 10 ans... et combien en perdrons-nous encore dans les années à venir sachant que les suppressions sont déjà programmées au niveau national pour 2021 (-1 800) et pour 2022 (-1 600). A chaque suppression d'emploi, ce sont nos conditions de travail qui se dégradent, c'est notre service public qui est détruit.

De plus, ces suppressions d'emplois tombent en plein dans le début de mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité. Avec les deux réunions de présentation aux agents, chacun aura pu se faire son opinion du niveau « d'accompagnement » mis en place par notre direction. Peu ou pas de réponse sur les conséquences RH (mobilité, transfert des missions...), le volontariat forcé pour les permanences en « accueil de proximité » assurées par le SIP de Castres, l'absence totale d'un statut pour ceux qui feront ces permanences (et donc pas d'indemnitaire spécifique, pas de primes), le rôle des Conseillers aux Décideurs Locaux encore très flou... Le credo de la direction est : d'abord on met en place et on verra après. C'est le degré zéro de l'anticipation et la promesse de conditions de travail catastrophiques ! Mais ils promettent : tout se fera avec souplesse et humanité...

Ce sont ces mêmes promesses que fait le gouvernement sur le dossier des retraites : on met en place la réforme et on verra après pour les conséquences. D'ailleurs, il a été très clair : le simulateur « officiel » n'est pour l'instant alimenté que de « cas type », et tout sera dévoilé après le vote de la loi...

C'est la même logique qui est à l'œuvre dans cette réforme des retraites : ça coûte trop cher ! Il faut donc réduire les droits... et surtout ne pas s'interroger sur le financement. Là encore, le gouvernement est très clair : la conférence qui va travailler à cette question doit écarter toute hypothèse qui entraînerait une hausse de cotisations.

Et pourtant... Dans un récent rapport, la Cour des Comptes a analysé les « niches sociales » (exonérations et allègements de cotisations sociales) : elles s'élèvent à plus de 90 milliards d'euros pour 2019. Et surtout, le rapport de la Cour note : leur efficacité (sur la compétitivité et la création d'emplois) n'est pas avérée. Ce chiffre est à comparer avec les besoins de financement du système actuel tel qu'estimé par le Conseil d'Orientation des Retraites : 7,9 à 17,2 milliards pour 2025. Des marges de manœuvre existent !

Fonctionnaires ou salariés du privé, nous serons tous perdants. Or, cette semaine (20 et 23 janvier), les textes de la déclinaison de cette réforme sont présentés en Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État. Et le 24 janvier, le projet de loi est officiellement présenté en Conseil des Ministres.

Casse du service public, casse de notre système de retraites, et plus globalement de notre système de protection sociale : nous sommes toutes et tous concernés ! Les travailleurs de la SNCF et de la RATP ont réussi un mouvement de grève reconductible qui tient depuis plus de 40 jours. Des actions et des manifestations ont lieu partout, tous les jours, avec des salariés du public et du privé.

**Attaqués sur tous les fronts,  
les agents des Finances Publiques doivent riposter chaque fois qu'il est nécessaire.**

**Réunissons-nous en AG ! Participons aux actions ! Mobilisons-nous !  
Participons au rassemblement aux flambeaux le jeudi 23 janvier à 18h30 à Albi – Pl. du Vigan  
Soyons en grève le vendredi 24 janvier et en manifestation à 14h30 à Albi – Place du Vigan !**